

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-02-20x-00234 Référence de la demande : n°2019-00234-051-001

Dénomination du projet : Etude de franchissement des barrières à faune par les amphibiens dans le Bas-Rhin

Lieu des opérations : -Département : Bas-Rhin

Bénéficiaire : HANDRICH Yves (IPHC/UMR7178 du CNRS) (et mandataires désignés)

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNPN émet un avis favorable sans réserve.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 25 avril 2019

Signature :

